



# L'IMMIGRATION PROFESSIONNELLE

## Formation professionnalisante à distance

### 📌 CONTEXTE

Cette nouvelle Unité d'Enseignement (UE) optionnelle du DU DERA (droit des étrangers réfugiés et apatrides) entend répondre aux besoins de formation en droit du travail des personnes étrangères.

Il permet aux professionnels de l'accompagnement des non-nationaux (participants du DU DERA ou non) d'acquérir, d'entretenir ou perfectionner des compétences en matière de conseil juridique des étrangers qui souhaitent travailler en France en toute légalité.

Il permet également d'éclairer les employeurs souhaitant embaucher des travailleurs étrangers.

### 📍 TARIFS

280 € (Financement conventionné)

180 € (Financement individuel)

### 📌 OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité :

- Déterminer les conditions d'employabilité d'un travailleur étranger en France.
- De permettre aux employeurs d'identifier le cadre juridique d'embauche d'un étranger.
- D'apporter des conseils juridiques aux professionnels étrangers qui souhaitent travailler en France en toute légalité.

### 📌 LES CONDITIONS D'ACCÈS

- Anciens Stagiaires du DU DERA
- Avocats, juristes, travailleurs sociaux, bénévoles d'associations de solidarité, agents des institutions chargés d'une mission de service public, DRH, conseillers juridiques indépendants.
- Avoir une pratique concrète de l'accompagnement des personnes étrangères dans leurs démarches administratives ou juridiques en rapport avec les questions de travail salarié.

### ✅ COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître les droits des travailleurs étrangers en matière d'accès à l'emploi.
- Identifier les pratiques à risque pour éviter les contentieux.
- Maîtriser les conditions d'accès à l'immigration professionnelle.

### ☰ LE PROGRAMME DE LA FORMATION

- Procédure d'introduction d'un salarié étranger.
- Formalités de l'embauche d'un travailleur étranger.
- Particularités de l'embauche des travailleurs saisonniers.
- Le travail simulé et l'emploi d'un travailleur étranger sans titre de séjour.



## ÉVALUATION

Une évaluation finale, destinée à évaluer l'ensemble des connaissances sous forme de questionnaire à choix multiple aura lieu le **10 juin 2026**.

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation de l'action sera remis.

## DURÉE DE LA FORMATION & MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation de 8 heures, entièrement à distance
- Dispensée entre fin mars et mi juin 2026
- Comporte des activités asynchrones\* mais aussi de courts regroupements en visioconférence.
- Activités synchrones : 4 heures de regroupement en visioconférence planifiées :
  - vendredi 17/04 de 18h00 à 19h00
  - vendredi 24/04 de 18h00 à 19h00
  - vendredi 22/05 de 18h00 à 19h00
  - vendredi 29/05 de 18h00 à 19h00

Activités asynchrones\* (en autonomie) : lectures de documents (arrêtés, PDF, PPT), vidéos introductives et d'approfondissement des connaissances, tests de compréhension entre les regroupements en visio.

## CANDIDATURE

Candidature par mail, accompagnée d'un CV à adresser à **sfc@univ-lemans.fr** à partir de janvier 2026.

**Attention, les places sont limitées** : maximum 20 à 25 avec les stagiaires du DU DERA de l'année en cours intéressés.

## RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

### Hélène RASPAIL

Maitre de conférences en droit public – Faculté de droit, sciences économiques et de gestion à l'université du Mans

Responsable pédagogique du DU DERA et du master 2 droit public parcours droit des étrangers

Juge Assesseur à la CNDA (cour nationale du droit d'asile)

### Vanessa NIVELLES

Consultante Mobilité Internationale

KPMG - Cabinet d'Audit et de Conseil

## INFOS & INSCRIPTIONS

**Demande d'informations :**

**Fabienne Voisin**

Chargée de développement, d'ingénierie & coordinatrice du DU DERA

02 43 83 30 70

fabienne.voisin@univ-lemans.fr

**Inscriptions :**

**Florence Alix**

Assistante de formation

02 43 83 30 70

florence.alix@univ-lemans.fr